VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

"DROGUE?"

Par Profil supprimé Postée le 24/11/2009 08:53

Quelle definition peut-on donner du terme substance psychoactive?

Mise en ligne le 24/11/2009

Bonjour,

Une substance psychoactive est une substance qui modifie l'activité mentale, les sensations et le comportement.

Son usage expose à des risques et à des dangers pour la santé entraînant des conséquences dans la vie quotidienne. L'usage peut en outre engendrer une dépendance ainsi que des effets somatiques variables selon les individus et la substance consommée.

La loi se prononce aussi sur l'ensemble des substances psychoactives en réglementant leur usage.

A titre d'exemple, le cannabis, l'héroine, la cocaine, l'excstasy sont des substances illicites. c'est à dire que leur usage est interdit et sanctionné. Il en est de même pour la production, la vente, et la détention de ces produits.

L'alcool, le tabac sont des substances licites dont la vente est contrôlée et leur consommation dans les lieux publics reglémentée.

Enfin, les médicaments psychoactifs (anxiolytiques, hypnotiques, antidépresseurs) sont prescrits par un médecin dans un cadre précis. Leur production et usage sont contrôlés.

Cordialement.